BANQUE BPI - LA PAGE CENTRALISATRICE DES CLONES FRAUDULEUX

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



/La banque portugaise BPI est victime d'une usurpation de son nom par un nombre considérable de clones frauduleux. Nous avons mis en ligne plusieurs articles que vous trouverez ci-dessous. Au vu du nombre, une page centralisatrice s'impose. Il s'agit d'un réseau connu d'escrocs franco-israéliens contre lequel nous avons une action pénale collective en cours sans compter d'autres actions judiciaires. L'imagination pour les noms de domaine est sans limite…

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/banque-bpi-les-clones-frauduleux-bpi-portugal-com-bpi-gestion-fr/

https://adcfrance.fr/epargne/banque-bpi-les-clones-frauduleux-bpi-gestion-com-gestionbpi-com-bpi-frances-co-uk-bpi-bpifrance-moncompte-fr-bpifrance-monccompte-fr/

https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-bpifrance-fr-com-bpicom-com/

Les sites internet

Le site bpinvestgroup.com

Il a été créé le 29/10/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpinvestgroup.com

Le site bpicommercial.org

Il a été créé le 12/10/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpicommercial.org

Le site bpi-trading.sg

Il a été créé le 30/09/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-trading.sg

Le site bpi-verify.cc

Il a été créé le 21/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-verify.cc

Le site bpi-annual.com

Il a été créé le 11/09/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-annual.com

Le site bpiannual.com

Il a été créé le 11/09/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpiannual.com

Le site bpi-ibanks.com

Il a été créé le 19/0/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-ibanks.com

Le site bpi-particulares.com

Il a été créé le 03/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-particulares.com

Le site bpi-particulares.net

Il a été créé le 03/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-particulares.net

Le site bpibackup.com

Il a été créé le 04/07/2026. nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpibackup.com

Le site bpifinancialhelpcenter.online

Il a été créé le 06/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpifinancialhelpcenter.online

Le site bpibanks.com

Il a été créé le 04/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpibanks.com

Le site bpimanagement.de

Il a été créé le 08/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpimanagement.de

Le site bpimanagement.online

Il a été créé le 05/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpimanagement.online

Le site bpi-platform.com

Il a été créé le 19/06/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-platform.com

Le site bpi-platform.net

Il a été créé le 19/06/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-platform.net

Le site bpiplatform.net

Il a été créé le 19/06/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpiplatform.net

Le site bpiplatform.com

Il a été créé le 19/06/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpiplatform.com

Le site bpibpi.com

Il a été créé le 30/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpibpi.com

Le site bpi-credit.com

Il a été créé le 30/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-credit.com

Le site bpiviiiipp.com

Il a été créé le 30/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpiviiiipp.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

La création de cet article s'appuie sur 4 noms de domaines placés en liste noire par le site abe-infoservice.fr

Nous aurons tôt ou tard des informations pour créer les rubriques habituelles (hélas)

Les informations juridiques

Le site bpi-credit.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 10/06/2026.

Le sitebpibpi.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 10/06/2026.

Le site bpiviiiipp.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 10/06/2026.

Le site bpiplatform.net est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2026.

Le site bpiplatform.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2026.

Le site bpi-platform.net est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2026.

Le site bpi-platform.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2026.

Le site bpimanagement.online est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 15/07/2026.

Le site bpimanagement.de est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 15/07/2026.

Le site bpifinancialhelpcenter.online est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 15/07/2026.

Le site bpibackup.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 15/07/2026.

Le site bpi-particulares.net est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 15/07/2026.

Le site bpi-particulares.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 15/07/2026.

Le site bpi-ibanks.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/08/2026.

Le site bpi-annual.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/09/2026.

Le site bpiannual.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/09/2026.

Le site bpicommercial.org est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 19/10/2026.

Le site bpinvestgroup.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 04/11/2026

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.